

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/16

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 28 janvier 2013

L'an deux mille treize et le vingt-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND.

Date de convocation : le 21 janvier 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

***Présents : M. – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – BEUGNET –
BOUAZZA- CORNET – FIALON – HILAIRE – JOLLIVET – VERNET –
VOLLE.***

***Excusés : M AUZAS a donné sa procuration à J-L CHAUSSIGNAND ;
Mme SALA.***

Absents : M. MAURIN - DELAZUN.

Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.

**Objet : Achat de terrains à M. CORNET Michel.
Création voirie dans le cadre de l'aménagement de la zone AUO de La
Grand Terre.**

M. Jean-Luc CHAUSSIGNAND, Premier Adjoint, rappelle au Conseil Municipal :

- La délibération n° 2011/32 du 04/07/2011 adoptant la décision d'achat de terrains pour la création de la nouvelle voie de La Grand Terre.
- La délibération n° 2012/14 du 21/03/2012 approuvant l'aménagement de la zone AUO de La Grand Terre et définissant la PVR.

.../...

Il précise que la procédure d'appel d'offres pour le marché de travaux est terminée et que les travaux débiteront après la notification des marchés et les délais administratifs respectés.

Il rappelle que suite à la délibération n° 2011/32, les documents d'arpentages de division parcellaire ont été réalisés et que les nouveaux numéros de plan ont été attribués.

Il propose donc au Conseil Municipal de conclure maintenant les acquisitions de terrains pour la voirie et les espaces publics prévus dans l'aménagement de la zone AUO de La Grand Terre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

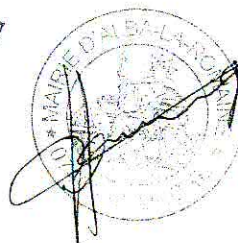
- DECIDE d'acquérir les terrains suivants sis La Grand Terre et appartenant à M. CORNET Michel :

N° de parcelle	Superficie
D 1838	273 m ²
D 1839	158 m ²
TOTAL à acquérir	431 m²

- FIXE le prix d'acquisition à 10 € le m² conformément à la délibération n° 2011/32 et à l'avis du domaine, soit un montant de 4 310 €.
- PRECISE que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- CHARGE M. Jean-Luc CHAUSSIGNAND, Premier Adjoint, de signer les actes notariés correspondants et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 28 janvier 2013.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 29 janvier 2013.
Le 1^{er} Adjoint
Jean-Luc CHAUSSIGNAND.



.../...